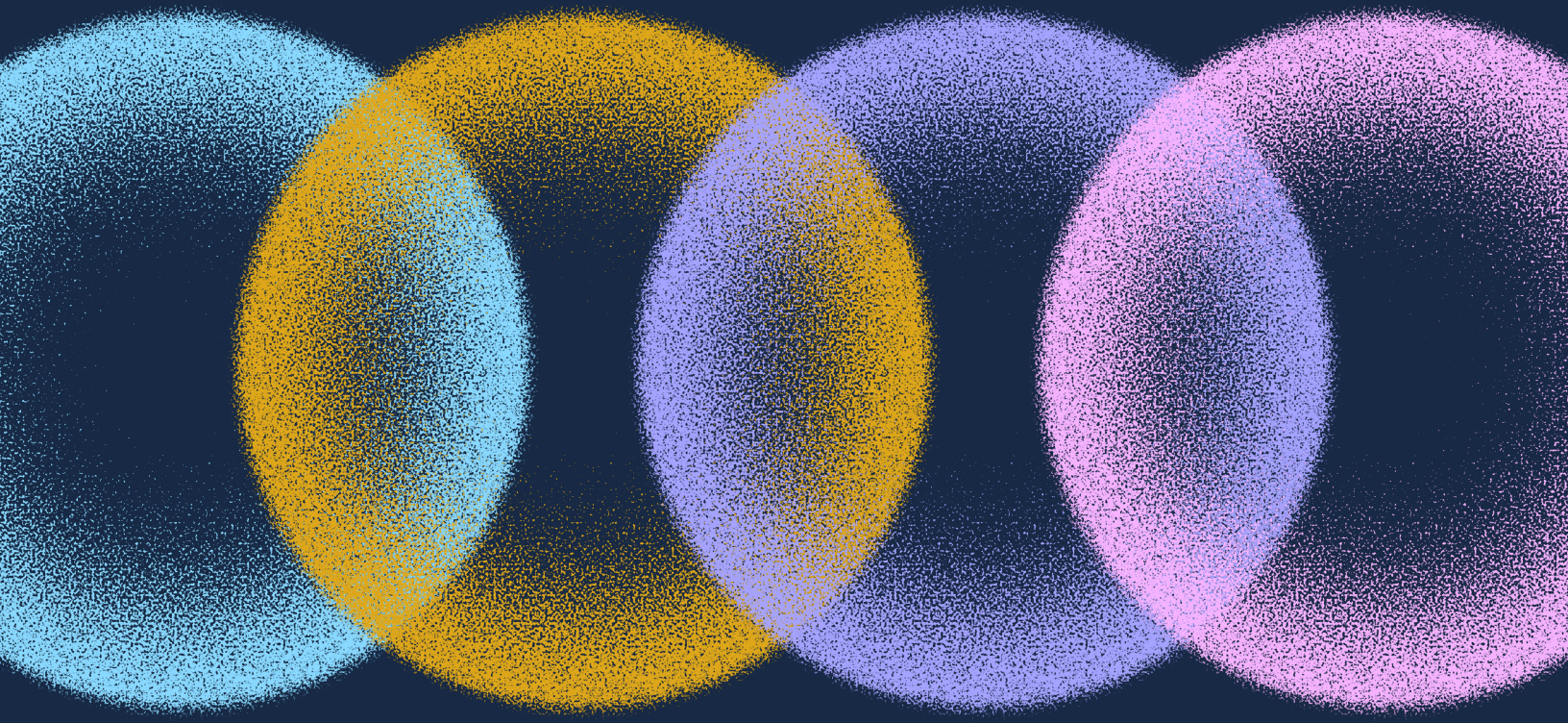


Plan d'action sur la diffusion des arts actuels 2025-2028



Valoriser la création

Pour assurer la découvrabilité des arts
actuels et améliorer la circulation et la
diffusion des œuvres auprès des publics

À propos

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) investit dans l'imaginaire et célèbre les succès de celles et ceux qui créent des œuvres marquantes, qui forgent notre identité culturelle et la font rayonner.

Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres, et en favorise la diffusion au Québec, au Canada et à l'étranger.

Chaque année, le CALQ appuie financièrement plus de 1800 projets d'artistes et 900 organismes artistiques à but non lucratif, contribuant ainsi à l'expression d'une culture vivante et accessible partout au Québec.

Créé en 1994, il participe depuis 30 ans au développement culturel du Québec par l'entremise de ses programmes destinés aux artistes, aux écrivains et écrivaines, aux organismes de création-production, aux diffuseurs ainsi qu'aux événements nationaux et internationaux. Il préconise la concertation avec les milieux artistique et littéraire et, au cœur d'un univers culturel en constante mutation, collabore sur une base continue avec les principaux acteurs de la vie artistique du Québec.

Contexte

Depuis quelques années, les défis auxquels fait face le secteur artistique se sont multipliés : montée des grandes plateformes, évolution accélérée de l'intelligence artificielle, instabilité des modèles économiques, changement des habitudes culturelles dans un contexte d'inflation et de pénurie de main-d'œuvre. Dans une ère de transformations sociales, technologiques et économiques hors du commun, il devient urgent d'agir pour préserver la vitalité de la création québécoise.

En tant que bailleur de fonds public, le CALQ a la responsabilité de soutenir la création des œuvres. Mais son rôle ne s'arrête pas là. Il lui revient aussi de faire en sorte que ces œuvres puissent être vues, entendues, lues, diffusées et reprises. Qu'elles puissent être valorisées pleinement, jusqu'à leur rencontre avec le public. Pour y arriver, le CALQ s'assure que tous les domaines artistiques ont les moyens de se déployer. En ce qui a trait aux arts actuels, le CALQ soutient déjà un important réseau de centres d'artistes, de centres d'exposition, d'événements et d'organismes de soutien à la production, et attribue des bourses à des artistes et commissaires indépendants répartis sur le territoire québécois. Ce réseau comprend également des travailleuses et travailleurs culturels ainsi que des membres de conseils d'administration compétents et entièrement dévoués.

À l'automne 2021, le CALQ a entamé un chantier de réflexion sur la situation de la diffusion du secteur des arts actuels – lequel englobe les arts visuels, les arts numériques, le cinéma-vidéo, les métiers d'art et la recherche architecturale – au Québec à l'ère numérique, qui s'est poursuivi jusqu'en 2023.

C'est dans cette optique qu'un comité de réflexion, composé de onze gestionnaires culturels, commissaires indépendants et artistes en arts actuels, s'est réuni afin d'échanger sur ce sujet.

Le comité complet s'est réuni deux fois. Il a ensuite été subdivisé en trois sous-comités thématiques qui se sont réunis à deux reprises pour se pencher, plus précisément, sur les enjeux du numérique, sur le rayonnement des artistes et des œuvres ainsi que sur le développement des publics. De plus, étant donné la place importante de la pratique individuelle en arts actuels, trois groupes totalisant dix-huit artistes issus des arts visuels, des arts numériques, du cinéma-vidéo et des métiers d'art ont également été consultés sur les trois grands thèmes. L'analyse et les recommandations de ce groupe de travail font l'objet du [Rapport sur la diffusion des arts actuels au Québec](#) (Rapport), publié en 2024.

Le présent plan d'action 2025-2028 s'inscrit dans la continuité des travaux amorcés lors du chantier de réflexion et prend appui sur les constats et recommandations formulés dans le [Rapport](#). Il vise à traduire en gestes concrets les pistes d'action identifiées par les membres du comité et les artistes consultés, et reflète la volonté du CALQ d'adapter et d'améliorer son action dans les prochaines années en vue d'accompagner le milieu artistique dans sa nécessaire transformation. Ce plan d'action orientera les investissements et les priorités d'appui du CALQ pour les trois prochaines années. Il a été élaboré en collaboration avec les acteurs du milieu culturel, pour le milieu culturel.

Au terme des consultations et des réflexions menées, trois grandes orientations se sont dégagées du Rapport pour améliorer la circulation et la diffusion des arts actuels. Celles-ci traduisent les besoins exprimés par le milieu et les constats formulés par les membres du comité. Ces orientations structurent le présent plan d'action et guident les interventions proposées pour les années à venir.

Le CALQ veillera également, pour chaque action inscrite dans ce plan, à accorder une attention particulière à sa priorité transversale, soit aux artistes issus de la relève¹, de la diversité culturelle² et de la diversité capacitaire ainsi qu'aux artistes autochtones³. Cette démarche vise à favoriser leur pleine participation à la vie artistique et culturelle du Québec, tout en renforçant leur visibilité auprès des publics.

Enfin, il convient de souligner que les transformations engendrées par l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur artistique sont d'ores et déjà palpables et font émerger des positions contrastées, entre le potentiel qu'elle représente en tant qu'outil et les défis qu'elle génère notamment concernant le droit d'auteur et la rémunération des créateurs et créatrices. C'est pourquoi l'intelligence artificielle fera inévitablement partie des réflexions continues du CALQ, au-delà du périmètre du présent plan d'action.

1. Assurer le développement de la relève artistique (orientation 1), *Plan stratégique 2023-2027*.

2. Assurer la représentativité des artistes de la diversité culturelle dans les œuvres produites au Québec (action 3), *Plan d'action de développement durable 2023-2028*.

3. Assurer la représentativité des artistes autochtones dans les œuvres produites au Québec (action 4), *Plan d'action de développement durable 2023-2028*.

Orientation 1

Stimuler la concertation et les partenariats

Orientation 2

Favoriser l'accès à la création artistique et sa découvrabilité

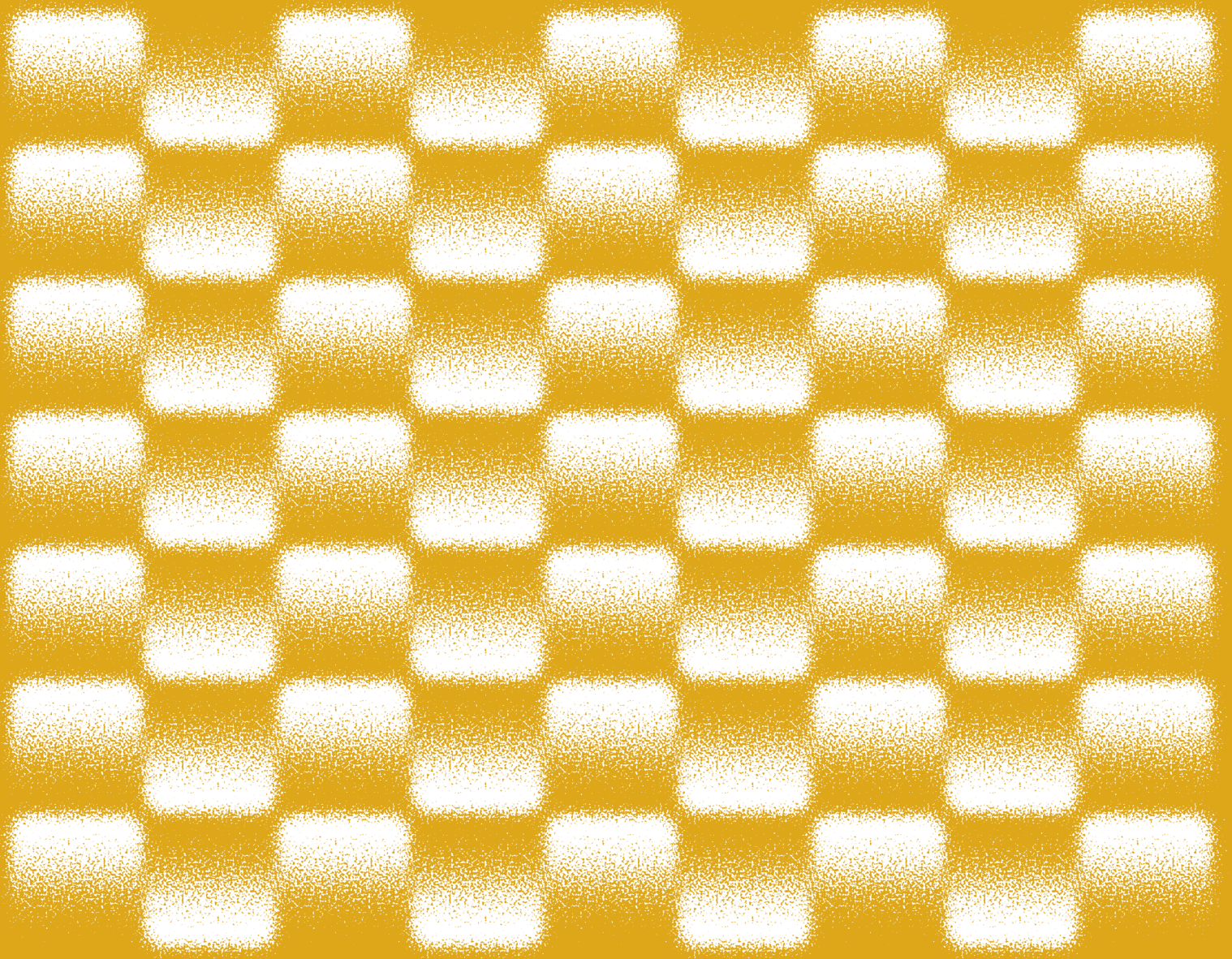
Orientation 3

Accroître le rayonnement des artistes et des œuvres

Il est à noter que les actions retenues dans le présent plan ont été sélectionnées en raison de leur arrimage avec le champ d'intervention du CALQ – notamment avec le [Plan stratégique 2023-2027](#) et le [Plan d'action du développement durable 2023-2028](#) – et parce qu'elles reflètent une volonté de celui-ci d'agir de manière complémentaire avec les autres partenaires et acteurs issus du milieu. Les actions qui y sont proposées représentent des occasions d'explorer et de s'approprier les objectifs proposés par le secteur lui-même. Le rôle du CALQ sera d'accompagner les artistes et les organismes dans la mise en œuvre de ces actions, de les soutenir et de les financer, en réponse aux dynamiques et aux initiatives portées par le milieu. Enfin, le CALQ s'engage à collaborer avec d'autres partenaires publics ou acteurs issus de secteurs différents afin de faire progresser la circulation et la diffusion des arts actuels au Québec et à l'international.

Orientation 1

Stimuler la concertation et les partenariats



Action 1



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Appuyer la concertation entre les acteurs du milieu des arts actuels

Afin d'encourager l'émulation, d'enrichir le renouvellement disciplinaire et d'améliorer les conditions de pratiques, les espaces d'échanges qui invitent la communauté des arts actuels à se concerter et à réfléchir collectivement apparaissent comme une solution structurante. Déjà, le milieu des arts actuels peut compter sur la tenue d'événements (journées professionnelles, colloques, forums, etc.) favorisant l'échange. Or, le besoin de temps dédié entre les acteurs du milieu des arts actuels afin de réfléchir aux différents enjeux en matière de diffusion est identifié comme le chaînon manquant dans l'écosystème des arts actuels au Québec. De tels événements, qui miseraient sur les forces en présence et les dynamiques propres au milieu, représenteraient une occasion de consolider des partenariats permettant de propulser la visibilité des œuvres et des artistes au sein des organismes, notamment les centres d'artistes autogérés, les centres d'exposition, les institutions muséales et les partenaires interrégionaux. Imaginés par et pour les acteurs de la production et de la diffusion des arts actuels, ces espaces offriraient un cadre propice à la collaboration et aux échanges entre professionnels et professionnelles, leur permettant de mutualiser leurs expertises, de réfléchir collectivement aux enjeux de leur secteur et d'imaginer ensemble des solutions aux défis communs rencontrés⁴.

Par cette action, le CALQ vise à soutenir financièrement une ou des initiatives rassembleuses et structurantes permettant aux organismes et aux artistes de se rencontrer et de se concerter dans le but de développer des partenariats et de partager des connaissances et des savoir-faire en matière de diffusion et de médiation culturelle.

Indicateur 1.1

Nombre d'acteurs du milieu des arts actuels joints dans le cadre des projets structurants soutenus visant la concertation

4. Consolider les organisations dans un contexte de transition (orientation 5), *Plan stratégique 2023-2027*.

Action 2



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Encourager les partenariats intersectoriels

L'intersectorialité s'impose comme un levier stratégique pour diversifier les occasions de diffusion des œuvres et favoriser l'intégration des arts actuels dans différentes communautés. L'expérimentation de nouveaux modèles de diffusion artistique fondés sur des partenariats intersectoriels favoriserait l'intégration des arts actuels dans des environnements transversaux — c'est-à-dire des contextes où convergent différentes disciplines et expertises et divers publics. L'objectif est de renforcer le rayonnement des arts actuels en diversifiant les modes de collaboration et les espaces de rencontre.

Par cette action, le CALQ soutiendra des projets intersectoriels tels que des résidences artistiques, ainsi que des initiatives de diffusion et de médiation culturelle, d'échange et de collaboration entre artistes, organismes artistiques et diverses organisations issues de la communauté civique — qu'elles œuvrent dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé ou des affaires, ou encore dans les secteurs communautaire, industriel, touristique, scientifique, universitaire, environnemental, etc.

Indicateur 2.1

Nombre de projets de partenariats intersectoriels soutenus visant à créer des opportunités de diffusion pour les artistes en arts actuels

Action 3



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Accroître la circulation régionale et interrégionale

Le secteur des arts actuels compte sur un réseau dynamique d'organismes, d'artistes et de travailleuses et travailleurs culturels – commissaires, directions artistiques, personnel technique et de programmation – établis sur l'ensemble du territoire québécois, dont les mandats se rapportent à la recherche, à la création, à la production et à la diffusion. La circulation à l'échelle tant régionale qu'interrégionale – une action rejoignant les objectifs de développement durable du CALQ⁵ – est un moyen d'accroître le rayonnement des artistes et de leurs œuvres et d'améliorer leurs conditions socio-économiques. Elle s'inscrit dans une volonté d'encourager la concertation pour stimuler la circulation des arts actuels sur l'ensemble du territoire. Enfin, cette action vise à miser sur les forces du réseau existant pour consolider la présence des artistes et faciliter la diffusion de leurs œuvres, tout en favorisant l'accès de la population aux arts.

Les projets de circulation demandent un accompagnement et une expertise spécifiques; leur conception peut comporter de nombreuses étapes et requérir une planification à long terme. Ainsi, par cette action, le CALQ vise à soutenir financièrement des projets créés en réseau, développés en partenariat de façon à mobiliser les acteurs à toutes les étapes de la chaîne de création-production-diffusion.

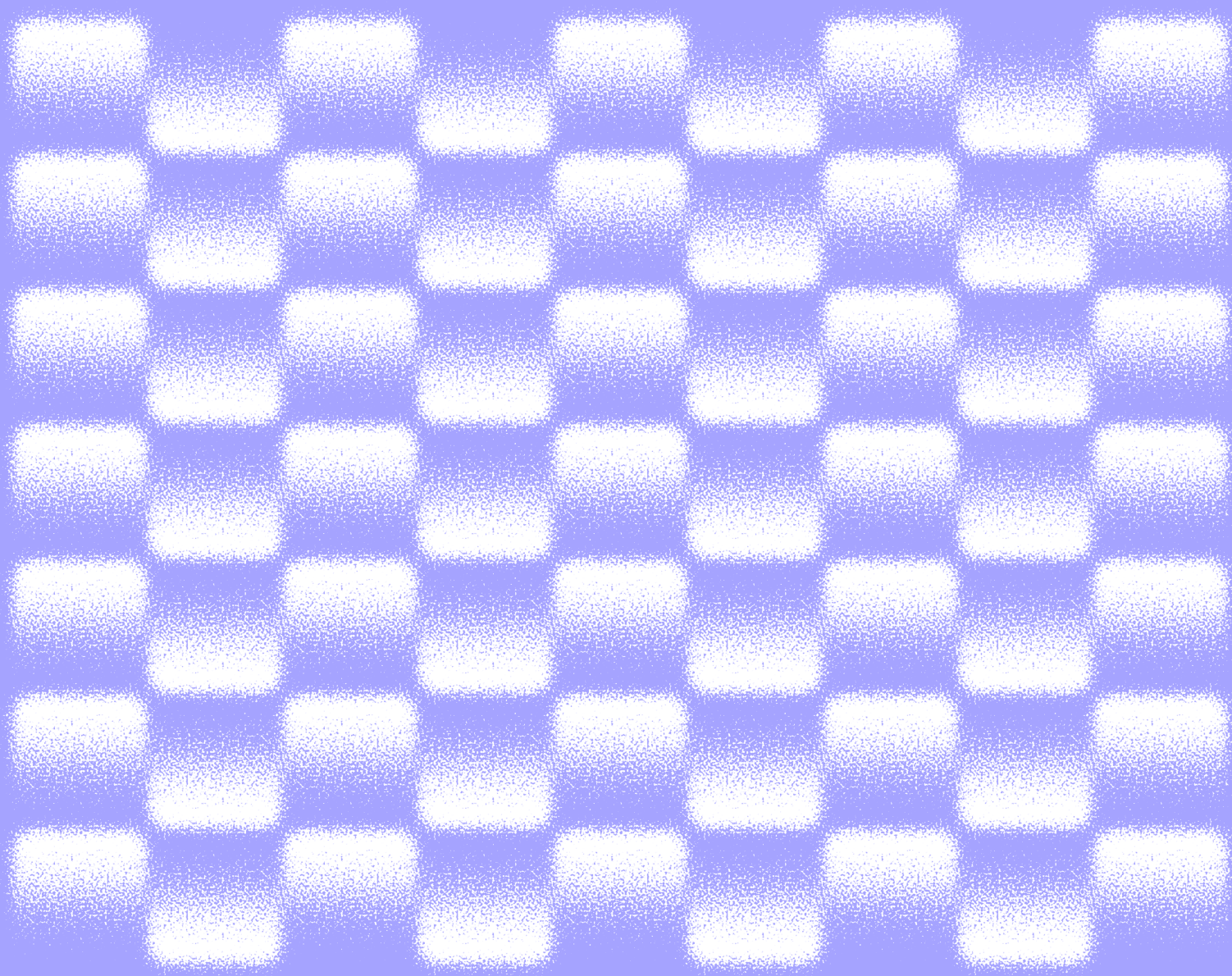
Indicateur 3.1

Nombre de présentations d'œuvres offertes dans le cadre des circuits de diffusion

5. Stimuler les projets écoresponsables sur l'ensemble du territoire québécois (action 5), *Plan d'action de développement durable 2023-2028*.

Orientation 2

Favoriser l'accès à la création artistique et sa découvrabilité



Action 4



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Faciliter la rencontre entre les publics et les arts actuels

Améliorer l'accès des publics aux artistes et à leurs œuvres constitue un levier essentiel pour enrichir l'expérience culturelle des citoyennes et citoyens⁶. Dans cette perspective, une culture d'accueil et d'accompagnement des publics doit être au cœur d'une stratégie favorisant l'accès aux lieux destinés à la diffusion des arts actuels. L'amélioration de l'expérience des visiteurs et visiteuses peut prendre différentes formes, et plusieurs dispositifs peuvent être mis en œuvre afin de créer une rencontre entre les œuvres, les artistes et le public et d'encourager une participation citoyenne plus active.

Par cette action, le CALQ soutiendra des projets de médiation artistique⁷ qui permettront d'enrichir l'expérience du public au sein des organismes voués à la diffusion des arts actuels, en plus de stimuler l'émergence de pratiques innovantes et inclusives, notamment par la mise en œuvre d'activités adaptées aux divers profils de publics.

Indicateur 4.1

**Nombre de projets de
présentation d'œuvres
soutenus incluant des
activités de médiation
artistique**

6. Favoriser l'accès de la population aux arts (orientation 2), *Plan stratégique 2023-2027*.

7. « Ensemble d'actions, d'événements et de projets culturels visant à favoriser le rapprochement entre les œuvres d'art et le public. Il peut s'agir d'activités d'animation ou d'ateliers en lien avec une exposition, de projets d'art communautaire, de rencontres avec le public, etc. », Office québécois de la langue française, [Vitrine linguistique – fiche « médiation culturelle »](#).

Favoriser la participation des élèves aux arts actuels en milieu professionnel

La fréquentation des arts, notamment dans le contexte des sorties scolaires et éducatives, joue un rôle clé dans l'éveil de la curiosité, le développement du sens critique et l'enrichissement des connaissances des jeunes à l'égard des pratiques artistiques⁸. De plus, la médiation culturelle constitue un outil d'intervention pertinent auprès de jeunes ayant des besoins particuliers, notamment en matière de santé physique et mentale, d'immigration et d'inclusion.

La mesure Soutien aux sorties scolaires et éducatives en milieu culturel est encore peu utilisée par les organismes en arts actuels. Bien que le nombre de centres participants ait augmenté légèrement en 2024-2025, permettant de joindre plus de 35 000 élèves, son plein potentiel n'est pas encore atteint.

Par cette action, le CALQ réaffirme son engagement à soutenir des approches éducatives et sociales innovantes, qui reconnaissent le rôle des arts actuels dans la formation de citoyennes et citoyens sensibles, ouverts et engagés.

Indicateur 5.1

Taux de croissance du nombre d'élèves participant aux activités dans le cadre de la mesure Soutien aux sorties scolaires et éducatives en milieu culturel

8. Favoriser l'accès de la population aux arts (orientation 2), *Plan stratégique 2023-2027*.

Action 6



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Reconnaître les pôles numériques

Le CALQ souhaite reconnaître le rôle de certains organismes qui jouent un rôle clé sur leur territoire en matière de créativité numérique en rassemblant des ressources, des expertises et des infrastructures⁹. Ces pôles contribuent à l'expérimentation et à l'innovation, à la formation et au perfectionnement, à la concertation, ainsi qu'à la mutualisation des équipements et des expertises et au transfert de connaissances, notamment auprès de la relève¹⁰. Ils accompagnent artistes et organismes artistiques dans l'appropriation des technologies et la compréhension des enjeux liés au numérique, tout en participant au développement d'un écosystème culturel durable et innovant.

En soutenant des pôles numériques, le CALQ vise à maintenir et développer les expertises, à stimuler l'innovation, à renforcer la mise en commun des ressources et le maillage entre acteurs culturels, scientifiques et technologiques, ainsi qu'à accélérer le développement et le rayonnement de la créativité numérique et du secteur des arts actuels.

Indicateur 6.1

Nombre de pôles numériques soutenus

9. Consolider les organisations dans un contexte de transition (orientation 5), *Plan stratégique 2023-2027*.

10. Assurer le développement de la relève artistique (orientation 1), *Plan stratégique 2023-2027*.

Améliorer la visibilité et la découvrabilité des arts actuels

Dans un contexte où les médias et plateformes numériques sont devenus des leviers incontournables de rayonnement et de découvrabilité¹¹, les artistes et les organismes en arts actuels doivent pouvoir compter sur des outils technologiques et s'appropriier des compétences et des stratégies efficaces pour s'assurer de la découvrabilité des œuvres¹². Les associations et regroupements jouent un rôle de leadership dans ce domaine en amorçant des démarches collectives qui permettront aux artistes et aux organismes de s'adapter face aux transformations technologiques, notamment celles liées à l'adoption des normes communes de description des contenus.

Par cette action, le CALQ vise à soutenir financièrement des initiatives structurantes qui favorisent le développement des compétences numériques des artistes et des organisations culturelles issus des arts actuels, ainsi que la création et le partage de contenus (articles médiatiques, publications, balados, vidéos, etc.) valorisant les pratiques artistiques et favorisant leur découvrabilité.

Le CALQ encouragera l'adoption des normes communes de référencement par les créateurs et les organismes dans l'ensemble du secteur.

Indicateur 7.1

Proportion de créatrices et de créateurs qui utiliseront les normes communes pour référencer leurs œuvres

Indicateur 7.2

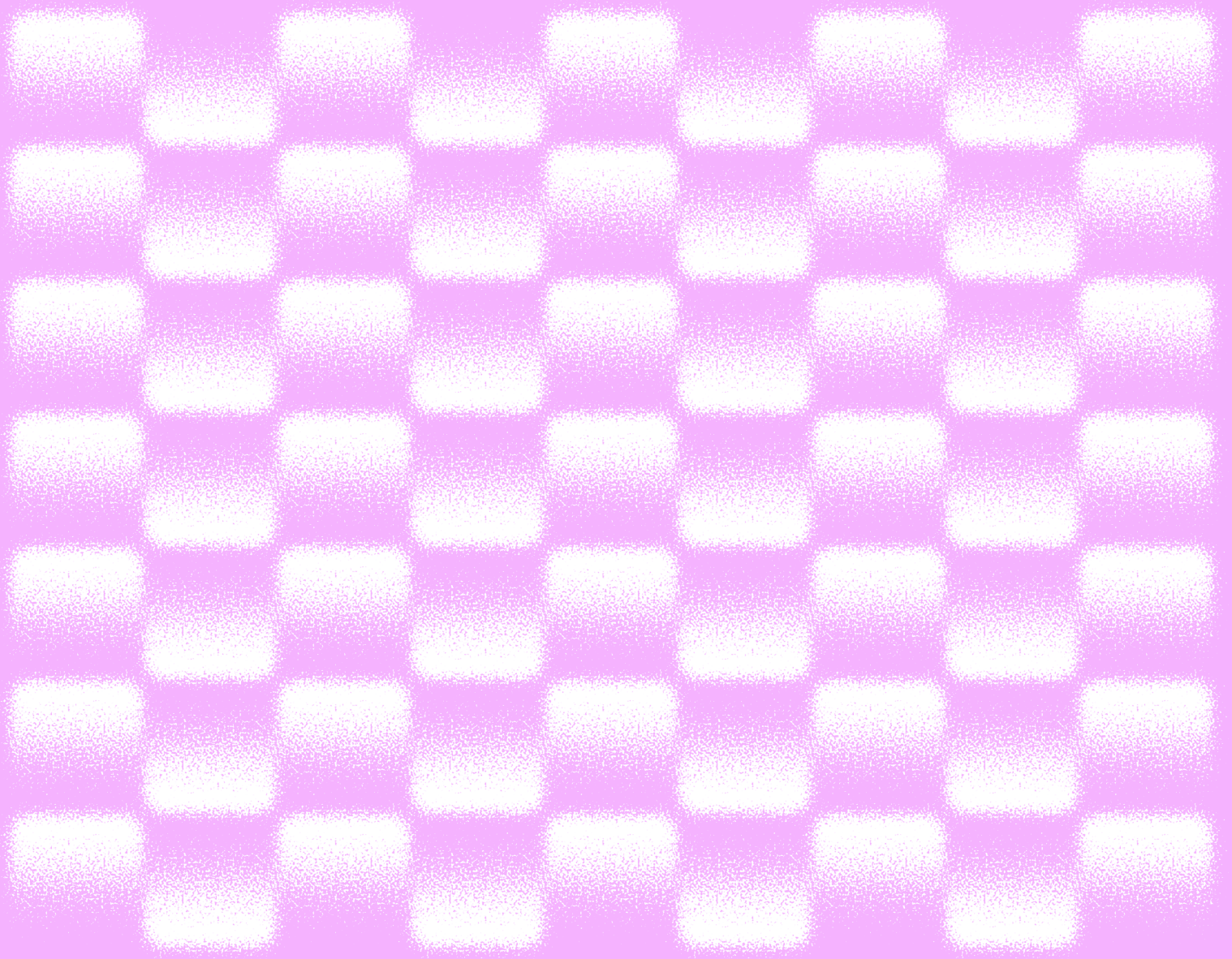
Nombre de formations offertes au milieu des arts actuels par les associations et regroupements visant le développement de la littératie numérique

11. « La découvrabilité d'un contenu dans l'environnement numérique se réfère à sa disponibilité en ligne et à sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble d'autres contenus, notamment par une personne qui n'en faisait pas précisément la recherche », Ministère de la Culture du Québec et Ministère de la Culture de la France, *Rapport de la Mission franco-québécoise sur la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones*, 2020, p. 5.

12. Faire rayonner davantage le contenu québécois dans l'environnement numérique (orientation 4), *Plan stratégique 2023-2027*.

Orientation 3

Accroître le rayonnement des artistes et des œuvres



Action 8



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Soutenir le rayonnement de l'artiste et de ses œuvres au Québec et à l'international

Le CALQ vise à assurer une cohérence et une continuité de son soutien financier afin de mieux accompagner les artistes à chaque étape de leur parcours artistique — de la recherche-crédation à la production, jusqu'à la promotion et à la diffusion de leurs œuvres — tant sur le territoire québécois qu'à l'international¹³. Cette approche a pour objectif non seulement d'offrir une continuité dans le soutien aux projets, mais aussi de faire en sorte que les œuvres, une fois créées, trouvent leur chemin vers le public.

Ainsi, par cette action, le CALQ s'engage à faciliter l'obtention de soutien financier aux artistes soutenus à l'étape de la création pour les étapes subséquentes, soit la circulation des œuvres au Québec et à l'international, et leur présentation publique.

Indicateur 8.1

Nombre de projets soutenus par le CALQ en Exploration et recherche et en Création, également soutenus en Présentation publique ainsi qu'en Circulation d'œuvres au Québec et hors Québec

13. Renforcer le rayonnement international des œuvres produites au Québec (orientation 3), *Plan stratégique 2023-2027*.

Action 9

Reconnaître l'excellence en arts actuels



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Dans la perspective d'offrir de la visibilité à des artistes ou à des commissaires indépendants et de stimuler le développement d'approches des publics, le CALQ souhaite soutenir la création de prix, assortis d'un montant d'argent, qui viendraient reconnaître une démarche de diffusion originale ou particulièrement structurante.

Indicateur 9.1

État d'avancement de la
création de prix du CALQ en
arts actuels

Action 10



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Accroître la présence des artistes québécois dans les institutions muséales

Les institutions muséales jouent un rôle central dans le rayonnement des arts actuels, en offrant aux artistes, notamment ceux de la relève¹⁴, une visibilité nationale et internationale, un cadre professionnel structurant et une reconnaissance institutionnelle essentielle.

Par cette action, le CALQ entend soutenir des initiatives qui contribueront à accroître la diffusion d'œuvres d'artistes québécois au sein d'institutions muséales, en partenariat avec celles-ci. Ces initiatives peuvent inclure des expositions individuelles ou collectives, la circulation d'une exposition ou d'une œuvre au Québec, au Canada et à l'étranger, des résidences artistiques et des programmes de mentorat. L'objectif est de renforcer la présence des artistes dans ces lieux, de diversifier les profils d'artistes représentés et de favoriser une meilleure circulation des œuvres dans des contextes institutionnels reconnus. Ainsi, le CALQ appuiera financièrement des projets qui mettront en valeur la création québécoise actuelle et assureront une diffusion significative des œuvres auprès des publics et des professionnelles et professionnels du milieu.

Indicateur 10.1

Nombre de projets soutenus en partenariat avec des institutions muséales

14. Assurer le développement de la relève artistique (orientation 1), *Plan stratégique 2023-2027*.

Orientations	Actions	Indicateurs
1. Stimuler la concertation et les partenariats	1. Appuyer la concertation entre les acteurs du milieu des arts actuels	1.1. Nombre d'acteurs du milieu des arts actuels joints dans le cadre des projets structurants soutenus visant la concertation
	2. Encourager les partenariats intersectoriels	2.1. Nombre de projets de partenariats intersectoriels soutenus visant à créer des opportunités de diffusion pour les artistes en arts actuels
	3. Accroître la circulation régionale et interrégionale	3.1. Nombre de présentations d'œuvres offertes dans le cadre des circuits de diffusion
2. Favoriser l'accès à la création artistique et sa découvrabilité	4. Faciliter la rencontre entre les publics et les arts actuels	4.1. Nombre de projets de présentation d'œuvres soutenus incluant des activités de médiation artistique
	5. Favoriser la participation des élèves aux arts actuels en milieu professionnel	5.1. Taux de croissance du nombre d'élèves participant aux activités dans le cadre de la <i>Mesure de Soutien aux sorties scolaires et éducatives en milieu culturel</i>
	6. Reconnaître les pôles numériques	6.1. Nombre de pôles numériques soutenus
	7. Améliorer la visibilité et la découvrabilité des arts actuels	7.1. Proportion de créatrices et de créateurs qui utiliseront les normes communes pour référencer leurs œuvres
		7.2. Nombre de formations offertes au milieu des arts actuels par les associations et regroupements visant le développement de la littératie numérique
3. Accroître le rayonnement des artistes et des œuvres	8. Soutenir le rayonnement de l'artiste et de ses œuvres au Québec et à l'international	8.1. Nombre de projets soutenus par le CALQ en Exploration et recherche et en Création, également soutenus en Présentation publique ainsi qu'en Circulation d'œuvres au Québec et hors Québec
	9. Reconnaître l'excellence en arts actuels	9.1. État d'avancement de la création de prix du CALQ en arts actuels
	10. Accroître la présence des artistes québécois dans les institutions muséales	10.1. Nombre de projets soutenus en partenariat avec des institutions muséales

Personnes consultées



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Natacha Clitandre

Gestionnaire et artiste en arts numériques, Montréal

Jeanne Couture

Gestionnaire et commissaire en arts visuels et métiers d'art, Québec

Naomie Décarie-Daigneault

Gestionnaire et réalisatrice en cinéma-vidéo, Montréal

Éric Desmarais

Gestionnaire en arts visuels et arts numériques, Sherbrooke

Claudine Hubert

Gestionnaire, commissaire en arts numériques et arts visuels, Montréal

Michelle Lacombe

Gestionnaire et artiste de la performance, Montréal

Marie-Andrée Levasseur

Gestionnaire en arts visuels, Trois-Rivières

Francine Périnet

Commissaire, gestionnaire et muséologue, Rimouski

Marie-Pier Bocquet

Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, RCAAQ

Camille Cazin

Regroupement des artistes en arts visuels, RAAV

Stéphane Chagnon

Société des musées du Québec, SMQ

Anie Deslauriers

Association des galeries d'art contemporain, AGAC

Charlotte Panaccio-Letendre

Grande mobilisation des artistes du Québec, GMAQ

Sonia Pelletier

Regroupement de pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation, REPAIRE

Dominique Poulin

Conseil des métiers d'art du Québec, CMAQ

Le CALQ tient à exprimer sa profonde gratitude à toutes les personnes consultées dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'action.